



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

VINGT-DEUXIEME SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES D'AFRISTAT

Dakar, le 07 avril 2013

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

1. La vingt-deuxième session du Conseil des Ministres d'AFRISTAT s'est tenue le 07 avril 2013 à Dakar (Sénégal), sous la présidence de Monsieur José BIAI, Ministre de l'Economie et de l'Intégration régionale de Guinée-Bissau, Président en exercice dudit Conseil.
2. Les quatorze Etats membres suivants ont été représentés : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.
3. Y ont également pris part : les représentants de la Commission de l'Union économique et monétaire Ouest africaine et de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest et des banques centrales du Burundi et de la Guinée.
4. Les Etats suivants : Centrafrique, Comores, Djibouti, Guinée Equatoriale, Mauritanie et Sao Tomé et Principe, ainsi que les institutions ci-après : la Commission de la Communauté économique et monétaire des Etats de l'Afrique centrale, la Banque des Etats de l'Afrique centrale, la Banque centrale de l'Union des Comores, et la Banque centrale de Mauritanie n'ont pas été représentés.
5. La liste des participants figure en annexe 1.
6. Les questions inscrites à l'ordre du jour ont été rapportées par M. Ousman Abdoulaye HAGGAR, Directeur Général de l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques du Tchad, Président en exercice du Comité de direction d'AFRISTAT, assisté par MM. Cosme VODOUNOU et Paul-Henri NGUEMA MEYE respectivement Directeur Général et Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT.
7. Après avoir constaté que le quorum était atteint et souhaité la bienvenue aux participants, le Président du Conseil a procédé à l'ouverture des travaux.
8. Dans son mot d'ouverture, le Président du Conseil, après avoir souhaité la bienvenue aux participants, a attiré leur attention sur l'importance des sujets inscrits à l'ordre du jour de cette session.

A) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

9. Le Conseil a adopté son ordre du jour (Annexe 2).

B) PRESENTATION DU COMPTE RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION 2012 ET DES DECISIONS DE LA 21^{ÈME} SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES

10. Le Directeur Général d'AFRISTAT a présenté une synthèse de la mise en œuvre du plan d'action 2012 de l'Observatoire approuvé par le Comité de direction lors de sa 27^{ème} réunion, tenue les 02 et 03 avril 2013 à Dakar. Il a notamment insisté sur les résultats obtenus dans le cadre de l'exécution de ce plan d'action ainsi que les difficultés rencontrées au cours de l'année 2012.

11. Ces résultats portent sur les activités dominantes de la Direction générale dans le cadre de la consolidation des acquis des programmes antérieurs et les domaines des statistiques sectorielles, puis des nouvelles thématiques. Il a particulièrement noté que les capacités d'intervention d'AFRISTAT ont été consolidées et les capacités institutionnelles et techniques des Etats membres ont été renforcées.

12. Ces résultats concernent le renforcement des capacités institutionnelles et de coordination des systèmes statistiques nationaux, l'appui au développement des systèmes d'information pour la mise en œuvre et le suivi et évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté, le développement des statistiques et des synthèses économiques, l'appui à la diffusion statistique et la recherche appliquée.

13. Le Directeur Général a évoqué les principales difficultés rencontrées qui ont marqué l'exécution du Plan d'action 2012, à savoir les perturbations liées à la situation sociopolitique au Mali. Outre les effets de cette situation, les difficultés rencontrées par le passé demeurent. Il s'agit notamment de la faible mobilisation des financements de certains programmes et projets et de la baisse des effectifs des experts du fait du non remplacement de ceux qui sont partis.

14. Par ailleurs, certaines activités programmées n'ont pas été réalisées pour diverses raisons, parmi lesquelles la non demande de la part des pays ou institutions bénéficiaires, l'indisponibilité de personnes ressources et l'introduction de nouvelles activités. Une des conséquences des difficultés évoquées, a été une surcharge de travail au second semestre et/ou le report des activités en 2013.

15. Il a complété son intervention par la présentation de l'exécution du budget 2012 d'AFRISTAT qui a reçu le quitus du Comité de direction conformément aux textes en vigueur. Le budget voté au titre de l'année 2012 était équilibré en dépenses et en recettes pour un montant d'un milliard six cent cinq millions neuf cent cinquante sept mille (1 605 957 000) francs CFA. Il a noté que globalement, les dépenses ont été exécutées à 86,8% et les recettes mobilisées à 112,7%, ce qui a permis de dégager un surplus de recettes, soit 415 039 760 francs CFA.

16. Le Conseil des Ministres a félicité la Direction générale pour la qualité des résultats obtenus et l'a encouragée à poursuivre ses efforts pour mieux couvrir le besoin des Etats membres. Le Conseil s'est aussi intéressé aux questions de ressources humaines et a demandé à la Direction générale de renforcer son personnel afin de mieux répondre aux sollicitations des pays.

C) SITUATION DES CONTRIBUTIONS AU FONDS AFRISTAT 2006-2015 ET MESURES A PRENDRE

17. Le Directeur Général a présenté la situation au 31 décembre 2012 des contributions au Fonds AFRISTAT pour la période 2006-2015 (Cf. annexe 4). Il a attiré l'attention du Conseil sur la situation financière de plus en plus préoccupante pour l'institution qui pourrait, si tous les Etats ne règlent pas leurs contributions, se retrouver dans des difficultés pour son fonctionnement

18. Il a aussi rendu compte des résultats des négociations avec la BCEAO pour l'ouverture d'un compte en euros suite à la renonciation de l'AFD de la délégation de gestion du Fonds AFRISTAT. A cet égard, il a indiqué au Conseil que les négociations ont abouti à la signature d'un protocole et que la Direction générale attend les références du compte pour procéder au rapatriement des fonds.

19. Au cours de la session, le Conseil des Ministres a été informé du versement du reliquat de la contribution du Niger et du Tchad et des engagements de la Côte d'Ivoire et du Sénégal à verser leur reliquat de contribution dans les prochains jours. Le Conseil des Ministres s'est réjoui de la bonne disposition de l'ensemble des Etats à remplir leurs obligations vis-à-vis d'AFRISTAT.

20. Prenant acte du retard dans le versement des contributions et du niveau actuel du Fonds AFRISTAT, le Conseil a réitéré son appel aux Etats qui ne sont pas à jours de leurs contributions de prendre les dispositions idoines pour s'acquitter de leurs engagements au plus tard le 30 juin 2013.

D) EXAMEN DE LA PROPOSITION DE REPARTITION DES CONTRIBUTIONS DES ETATS MEMBRES AU FONDS AFRISTAT 2016-2025

21. Le Président du Comité de direction d'AFRISTAT a présenté la proposition de la répartition du Fonds AFRISTAT 2016-2025. Faisant suite à la Décision N°3/CM/2012 portant reconstitution des ressources financières propres d'AFRISTAT pour la période 2016-2025, la Direction générale a fait une proposition de la répartition des contributions des Etats membres.

22. Dans le souci de préserver la solidarité au sein des Etats membres, le Conseil a demandé au Comité de direction de réexaminer les niveaux des contributions et de lui soumettre un autre dossier lors de sa prochaine session.

E) QUESTIONS DIVERSES

E.1. Activités de la Mission de mobilisation des ressources

23. Le Conseil des Ministres a été informé des activités effectuées par la mission de mobilisation des ressources. A cet effet, le Conseil des Ministres a invité la Mission de mobilisation des ressources à poursuivre les visites dans les Etats membres.

E.2. Questions relatives à la formation statistique

24. Le Conseil a été informé du désengagement du groupe des écoles nationales d'économie et de statistique (GENES) du financement de l'organisation technique des concours communs d'entrée dans les écoles de statistique africaines et de la sollicitation d'AFRISTAT à le prendre en charge pour les années 2014 et 2015.

25. A cet effet, le Conseil a approuvé les recommandations du Comité de direction et a demandé à la Direction générale de poursuivre les réflexions et de lui rendre compte des résultats lors de sa prochaine session.

E.3. Information sur la note verbale reçue de l'Ambassade du Cap Vert au Sénégal

26. Par la note verbale n° 1083/23/16/2005 du 15 novembre 2005, l'Ambassade du Cap Vert au Sénégal a saisi la Direction générale d'AFRISTAT pour l'informer du retrait du pays de l'institution. Le Conseil a souligné que le Cap Vert demeure Etat membre d'AFRISTAT et a demandé à la Direction générale de vérifier la qualité juridique d'un tel document.

27. Le Conseil a demandé au Président en exercice d'effectuer une visite au Cap Vert afin de clarifier cette situation et de lui faire un compte rendu au cours de sa prochaine session.

E.4. Adoption du communiqué de presse

Les membres du Conseil des Ministres ont approuvé le communiqué de presse sanctionnant leurs travaux (annexe 4).

CLOTURE


L'ordre du jour étant épuisé, M. José BIAL a clos la réunion à 20h 30.


Fait à Dakar, le 07 avril 2013

Le Rapporteur


Gossme VODOUNOU
Directeur Général d'AFRISTAT

Pour le Conseil des Ministres


José BIAL
Ministre de l'Economie et de l'Intégration régionale
de la République de Guinée Bissau,
Président du Conseil des Ministres



ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS

| Pays/Institution | Nom et Prénoms | Titre/Fonction/ Qualité |
|-------------------------|---|--|
| Bénin | HOUENOU Appolinaire | Directeur Général des Affaires Economiques, Représentant du Ministre des Finances |
| Burkina Faso | BEMBAMBA Lucien | Ministre de l'Economie et des Finances |
| Burundi | SINARINZI Pierre | Assistant du Ministre des Finances et de la Planification Economique |
| Cameroun | ALAMINE Ousmane Mey | Ministre des Finances |
| Congo | MOKOKO Léon Raphaël | Ministre délégué au Plan et à l'Intégration |
| Côte d'Ivoire | Mme KABA Nialé | Ministre chargée de l'Economie et des Finances |
| Gabon | LENDJOUNGOU Francis | Conseil Financier du Ministre de l'Economie |
| Guinée-Bissau | BIAI José | Ministre de l'Economie et de l'Intégration Régionale |
| Mali | COULIBALY Tiéna | Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget |
| Niger | BAILLET Gilles | Ministre des Finances |
| Sénégal | KANE Amadou | Ministre de l'Economie et des Finances |
| Tchad | DOUTOUM Atteib | Ministre des Finances et du Budget |
| Togo | N'GUISSAN Kokou Yao | Directeur Général de la Statistique, représentant du Ministre auprès du Président de la République, chargé de la planification du Développement et de l'Aménagement du territoire. |
| UEMOA | SACKO Bakary | Statisticien en Chef |
| BCEAO | BATIONO Franck Bassambé | Directeur de la Recherche et de la Statistique |
| Burundi | KANYAMA Aimé Laurentine | 2 ^{ème} Vice Gouverneur de la Banque de la République du Burundi |
| Guinée | Bien vérifier l'origine du porteur de ce nom qui me semble être d'origine de Guinée Equatoriale GOUMOU Nianga Komata | 2 ^{ème} Vice Gouverneur de la Banque Centrale de Guinée |
| Tchad | HAGGAR Ousman Abdoulaye | Directeur Général de l'Institut National de la Statistique, des Etudes économiques et Démographiques, Président du Comité de direction |
| AFRISTAT | VODOUNOU Cosme | Directeur Général |
| | Paul-Henri NGUEMA MEYE | Directeur Général Adjoint |

ANNEXE 2 : PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Compte rendu de la mise en œuvre du Plan d'action 2012 et des décisions de la 21^{ème} session du Conseil des Ministres ;
3. Situation des contributions au Fonds AFRISTAT 2006-2015 ;
4. Examen et approbation de la répartition des contributions au Fonds AFRISTAT 2016-2025 ;
5. Questions diverses ;
6. Clôture

Annexe 3 : Communiqué de presse

VINGT-DEUXIEME SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES D'AFRISTAT

Dakar, le 07 avril 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil des Ministres d'AFRISTAT a tenu sa 22^{ème} session ordinaire le 7 avril 2013 à Dakar (Sénégal) sous la présidence de Monsieur José BIAI, Ministre de l'Economie et de l'Intégration Régionale de Guinée-Bissau, Président dudit Conseil.

Les Etats membres suivants ont été représentés : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Tchad et Togo. Ont également pris part aux travaux, les représentants de la Commission de l'Union économique et monétaire Ouest africaine (UEMOA), de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), des banques centrales du Burundi et de la Guinée.

Le Conseil des Ministres a exprimé sa satisfaction à la Direction générale pour les résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action 2012 et de l'exécution des décisions issues de la 21^{ème} session. Il a en outre adressé ses vifs remerciements aux partenaires techniques et financiers d'AFRISTAT, pour l'assistance qu'ils apportent au développement de la statistique dans les Etats membres.

Le Conseil a examiné la situation des contributions au Fonds AFRISTAT 2006-2015 et a exprimé sa préoccupation sur le rythme de recouvrement des contributions. Il a exhorté les Etats membres en retard de leurs contributions de prendre les mesures adéquates pour honorer leurs engagements au plus tard le 30 juin 2013.

Concernant le Fonds AFRISTAT 2016-2025, le Conseil des Ministres a demandé au Comité de direction de lui soumettre un nouveau dossier à sa prochaine session.

Les membres du Conseil des Ministres expriment leur profonde gratitude à Monsieur le Président de la république sénégalaise Son Excellence Macky SALL, aux autorités et au peuple sénégalais pour la qualité de l'accueil et la chaleur de l'hospitalité lors de leur séjour à Dakar.

Fait à Dakar, le 07 avril 2013

Le Président du Conseil des Ministres,

José BIAI
**Ministre de l'Economie et de l'Intégration
régionale de Guinée-Bissau**

Annexe 4 : Etat des versements

Tableau : Situation des contributions au 31 décembre 2012

| Etats membres et autres sources | Fonds AFRISTAT 1998 - 2005 | | | Fonds AFRISTAT 2006 - 2015 | | | | |
|---------------------------------|----------------------------|-------------------|--------------------|----------------------------|---------------------|--|----------------------|----------------------|
| | Montant de la contribution | Reliquat à verser | | Montants des | | Versements enregistrés au 31 mars 2013 | | |
| | FCFA | € | FCFA | millions | € | € | FCFA | Reliquat à |
| Bénin | 201 453,75 | | 0 | 362 | 551 865 | 551 865,44 | 362 000 000 | 0 |
| Burkina Faso | 201 453,75 | | 0 | 378 | 576 257 | 579 306,27 | 380 000 000 | 0 |
| Burundi | 0,00 | | 0 | 276 | 420 759 | 419 899,95 | 275 436 312 | 0 |
| Cameroun | 201 453,75 | | 0 | 486 | 740 902 | 740 902,22 | 486 000 000 | 0 |
| Cap Vert | 201 453,75 | 201 453,75 | 132 144 997 | 0 | 0 | 0,00 | 0 | 0 |
| Centrafrique | 201 453,75 | | 0 | 274 | 417 710 | 76 216,89 | 49 995 001 | 224 004 797 |
| Comores | 201 453,75 | 201 453,75 | 132 144 997 | 252 | 384 172 | 19 208,58 | 12 600 000 | 239 400 313 |
| Congo | 201 453,75 | | 0 | 486 | 740 902 | 740 902,22 | 460 000 000 | 0 |
| Cote d'Ivoire | 201 453,75 | | 0 | 486 | 740 902 | 525 949,12 | 345 000 000 | 140 999 853 |
| Gabon | 201 453,75 | | 0 | 486 | 740 902 | 701 265,67 | 460 000 000 | 26 000 000 |
| Guinée | 201 453,75 | 101 453,75 | 66 549 297 | 369 | 562 537 | 295 128,18 | 193 591 396 | 175 408 687 |
| Guinée Bissau | 201 453,75 | 201 453,75 | 132 144 997 | 260 | 396 367 | 76 224,51 | 50 000 000 | 209 999 708 |
| Guinée Equatoriale | 201 453,75 | | 0 | 372 | 567 110 | 414 683,07 | 272 014 263 | 99 985 511 |
| Mali | 201 453,75 | | 0 | 378 | 576 257 | 576 257,28 | 378 000 000 | 0 |
| Mauritanie | 201 453,75 | 21 464,53 | 14 079 809 | 302 | 460 396 | 271 817,33 | 178 300 480 | 123 699 499 |
| Niger | 201 453,75 | | 0 | 311 | 474 116 | 363 895,81 | 238 700 003 | 72 299 706 |
| Sénégal | 201 453,75 | | 0 | 486 | 740 902 | 370 451,11 | 243 000 000 | 242 999 853 |
| Tchad | 201 453,75 | | 0 | 302 | 460 396 | 152 449,01 | 100 000 000 | 201 999 979 |
| Togo | 201 453,75 | | 0 | 291 | 443 627 | 443 626,63 | 291 000 000 | 0 |
| Total des Etats membres | 3 626 167,50 | 727 279,53 | 477 064 099 | 6 557 | 9 996 082,06 | 7 320 049,29 | 4 801 637 455 | 1 756 797 907 |
| Autres sources | 2 286 735,26 | | | 10 490 | 15 991 902 | 3 400 000,00 | 2 230 253 800 | 8 259 746 260 |
| <i>France</i> | <i>2 286 735,26</i> | | | <i>2 624</i> | <i>4 000 000</i> | <i>3 400 000,00</i> | <i>2 230 253 800</i> | <i>393 574 200</i> |

NB : Le Gabon a présenté l'autorisation de versement du reliquat de 26 millions de FCFA. AFRISTAT est en attente du virement effectif de cette somme dans son compte.